

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit : POLYMASTIC I**
- **Code du produit:** 36026A
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
 - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Catégorie de processus** PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
- **Emploi de la substance / de la préparation :** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 - EMFI S.A.S.
 - 3 RUE ETTORE BUGATTI
 - BP 40030
 - 67501 HAGUENAU CEDEX
 - FRANCE
 - Tél. : +33 (0)3 88 90 60 00
 - Fax : +33 (0)3 88 73 48 38
 - Mél. : emfi.sdsquestions@mmm.com
 - Internet : <http://www.emfi.com>
- **Service chargé des renseignements :** laboratoire
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** ORFILA : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 - Flam. Sol. 1 H228 Matière solide inflammable.
 - Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 - STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 - Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 1)

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques
- **Mentions de danger**
H228 Matière solide inflammable.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P501 Éliminer le récipient et son contenu conformément à la réglementation locale.
- **Conseils de prudence recommandés** P102 Tenir hors de portée des enfants.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description :**
Colle à base de caoutchoucs et de résines synthétiques en solution dans des solvants facilement inflammables.

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9 Reg.nr.: 01-2119486795-18	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	40-60%
Numéro CE: 927-510-4 Reg.nr.: 01-2119475515-33	Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	15-25%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	2-5%

- **Composants contenus dans les hydrocarbures présentant des valeurs limite d'exposition**
CAS 110-82-7 : < 0,5 %

CAS: 110-82-7 EINECS: 203-806-2 Reg.nr.: 01-2119463273-41	cyclohexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
---	--	--

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**

- **après inhalation :**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- **après contact avec la peau :** Laver à l'eau et au savon.

- **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

- **après ingestion :** Ne pas faire vomir ; demander d'urgence une assistance médicale.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Migraine

Vertiges

Effets anesthésiques

Troubles gastro - intestinaux

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure.

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloignées les sources d'incendie.

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation ; ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Prévoir la ventilation des emballages.
- **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

471-34-1 carbonate de calcium

VME	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
-----	---

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

DNEL	Valeur à long terme: 2085 mg/m ³ Travailleurs, Inhalation
------	---

67-64-1 acétone

VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm
-----	---

- **No CAS Désignation du produit % Type Valeur Unité**

- **Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors de l'utilisation :**

142-82-5 heptane

VME	Valeur momentanée: 2085 mg/m ³ , 500 ppm Valeur à long terme: 1668 mg/m ³ , 400 ppm
-----	--

108-87-2 méthylcyclohexane

VME	Valeur à long terme: 1600 mg/m ³ , 400 ppm
-----	---

- **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- **Equipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Eviter tout contact avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 4)

- **Protection respiratoire :**
*Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
 En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 À titre provisoire:
 Filtre AX*
- **Protection des mains :**
*Gants de qualité supérieure en PVA
 Le choix de gants appropriés est non seulement dépendant du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité, et celle-ci diffère selon le fabricant. Puisque le produit représente une préparation contenant plusieurs substances, la résistance des gants ne peut pas être connue d'avance avec certitude et doit donc être vérifiée avant utilisation.*
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme :	pâteux
Couleur :	beige clair
Odeur :	sans

· Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	56 °C

· **Point d'éclair :** -18 °C
(en coupelle fermée)

· **Température d'auto-inflammation :** > 200 °C

· **Température de décomposition :** > 120 °C

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément à température ambiante.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion :

inférieure :	1 Vol %
supérieure :	13 Vol %

· **Pression de vapeur à 20 °C:** < 250 hPa

· **Densité à 20 °C:** 1,34

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** peu soluble

· Viscosité :

dynamique à 20 °C: 250 000 mPa.s

· **Teneur en solvants :**
solvants organiques 25 ± 5 %

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 5)

- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles**: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**: Aucun à notre connaissance à température ambiante.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

Oral	LD50	1700 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (LAPIN)
Inhalatoire	LC50/4 h	60 mg/l (Rat)

- **Effet primaire d'irritation** :
- **de la peau** :
Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.
Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux** : Irritation possible
- **Sensibilisation** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Pour des informations plus détaillées, consulter les fiches toxicologiques I.N.R.S. suivantes**:
168 (heptane)
3 (acétone)
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques** :
- **Remarque** : Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** :
 Catégorie de pollution des eaux: 2 (D) (Classification propre) : polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.
 Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** : Évacuer vers un centre d'incinération agréé, selon la législation en vigueur.
- **Code déchet** : 08 04 09*
- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** UN3175
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 3175 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEPTANES, ACÉTONE)
- **ADN** UN3175
- **IMDG, IATA** SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEPTANES, ACETONE)
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR, IMDG, IATA**
- 
- **Classe** 4.1 Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.
- **Étiquette** 4.1

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 7)

· Classe ADN/R :	UN3175
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : · Stowage Category	Attention: Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides. 90 F-A,S-I B
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1 kg Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g
· Code de restriction en tunnels · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	E 1 kg Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3175 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEPTANES, ACÉTONE), 4.1, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales :**
- **Consulter le(s) tableau(x) des maladies professionnelles suivant(s):**
84 (affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel)
- **Décret français n° 2011-321 :** classe A+
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est notamment conforme aux règlements (CE) 1907/2006, 1272/2008 et à leurs amendements ; elle est rédigée selon l'annexe II du règlement (UE) 830/2015.

• **Phrases importantes**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Service établissant la fiche technique :** Laboratoire

• **Contact :** cf. § 1

• **Révision :**

Un astérisque en marge d'un paragraphe signifie que celui-ci a été modifié par rapport à la version précédente.

• **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 9)

Annexe: Scénario d'exposition

- **Désignation** Hydrocarbures non aromatiques en C6 et C7
- **Désignation brève du scénario d'exposition**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
 - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Catégorie du produit**
 - PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
 - PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- **Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.
- **Durée et fréquence**
 - SU3 et SU22 / PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
Jusqu'à 8 heure(s)/jour
 - SU21, PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
jusqu'à 1 fois par jour, 365 jours par an
 - SU21 / PC9a (solvants, diluants) :
Jusqu'à 1 heure(s) / jour
 - SU21 / PC9a (solvants, diluants) :
Jusqu'à 1 fois par jour, 3 jour(s) par an
 - Jusqu'à 2 heure(s) / jour
- **Paramètres physiques** Principalement hydrophobe
- **Etat physique** liquide
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
 - Facteur de dilution dans l'eau douce : 10
 - Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100
 - Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
 - Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
 - Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
 - SU3 et SU22 / PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
Comprend des concentrations jusqu'à 100 %
 - SU21, PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
Comprend des concentrations jusqu'à 30 %
 - Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g
 - Comprend une zone de contact cutané (mains) jusqu'à 35,73 cm²
 - Comprend l'application dans un espace de 20 m³
 - Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 0,6 renouvellements d'air par heure)
 - SU21 / PC9a (solvants, diluants) :
Comprend des concentrations jusqu'à 50 %
 - Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g
 - Comprend une zone de contact cutané jusqu'à 857,5 cm²
 - Comprend l'application dans un espace de 20 m³
 - Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 0,6 renouvellements d'air par heure)
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
 - Température d'application : température ambiante

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2017

Révision: 01.09.2017

Nom du produit : POLYMASTIC I

(suite de la page 10)

- **Mesures de gestion des risques**

- **Protection du travailleur**

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

- **Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

- **Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Porter des gants (homologués EN 374) ; si la contamination des mains est vraisemblable, rincer immédiatement toute contamination cutanée.

- **Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Gants de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

- **Mesures de protection de l'environnement**

- **Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

SU3 :

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Traitement des eaux usées sur site (avant leur rejet dans l'eau), pour atteindre le niveau exigé de nettoyage : 96 %

- **Sol** Empêcher la pénétration dans le sol.

- **Remarques**

En cas de dispersion accidentelle du produit: se référer à la section 6 de la fiche de données de sécurité.

- **Mesures pour l'élimination** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Procédés d'élimination** Les restes du produit sont incinérés comme déchets spéciaux.

- **Guide pour l'utilisateur en aval**

Pour l'évaluation des risques, les outils conseillés par l'ECHA peuvent être utilisés.